



PRÉFÈTE DE LA RÉGION
PICARDIE

Année 2014

Rapport d'activité des services de l'Etat en région Picardie



L'année 2014 a été particulièrement dense pour les services de l'Etat en Picardie. Le contexte économique, toujours difficile, a rendu très prégnant leur devoir de répondre aux besoins des populations.

L'Etat s'est ainsi fortement mobilisé pour soutenir l'économie, l'innovation et surtout l'emploi, avec notamment la mise en œuvre du Pacte de responsabilité et des contrats aidés.

La priorité a aussi été donnée à l'éducation qui est une des clés de la réussite. La lutte contre l'illettrisme, notamment, a mobilisé tous les acteurs concernés afin d'aider les picards à maîtriser la lecture, nécessaire à l'emploi et à une qualité de vie améliorée.

En tant que garant de l'équilibre des territoires, l'Etat a veillé au développement durable de la région, dans le cadre des principes de la transition écologique, et à la mise en valeur du patrimoine culturel régional. Les célébrations du centenaire de la Première Guerre mondiale ont notamment été un enjeu touristique et culturel important cette année.

Enfin, la lutte active contre la fraude et la délinquance au service de la sécurité des citoyens a elle aussi été une priorité.

Outre la présentation des grandes politiques publiques régionales, ce rapport comporte une synthèse dynamique des principaux chantiers de 2014 pour l'Etat et ses partenaires, avec notamment :

- la préparation du contrat de plan Etat-Région pour la période 2015-2020 ;
- le transfert de la gestion des fonds européens au Conseil régional ;
- la relance du projet de canal Seine-Nord Europe.

Cette plongée au cœur de l'action de l'Etat en Picardie traduit le souci qu'ont ses services de mettre en œuvre efficacement les politiques répondant aux besoins des citoyens et ainsi de préparer la Picardie de demain.

Ce rapport est aussi l'occasion pour moi de remercier, pour leur engagement et leur sens du service public, tous les fonctionnaires et agents de l'Etat de la région.

Nicole Klein

préfète de la région Picardie
préfète de la Somme

SOMMAIRE

Editorial de la préfète

- Promouvoir les savoirs, la connaissance et la culture **Page 6**
- Soutenir l'innovation, l'économie et l'emploi **Page 8**
- Aménager et garantir le développement durable **Page 9**
- Le développement des infrastructures de transport **Page 10**
- Biodiversité, développement durable et prévention des risques **Page 11**
- Renforcer la cohésion sociale **Page 13**
- Préserver et développer une offre de santé équilibrée **Page 15**
- Garantir la sécurité de populations **Page 16**
- Construire un état territorial plus efficient **Page 17**

L'éducation, première clé pour la réussite en Picardie

Projet Educatif Régional Global pour les jeunes Picards (PERGP)

L'Etat et le Conseil régional ont conjointement lancé en décembre 2013 un Projet Educatif Régional Global pour les jeunes Picards (PERGP), seule initiative de ce type en France pour lutter contre le phénomène du décrochage scolaire, qui concerne 9% des jeunes de plus de 16 ans en Picardie et améliorer le niveau de formation dans la région. Élaboré pour 3 ans (2014-2017), le PERGP vise à mettre en cohérence les différentes actions menées en faveur de la jeunesse et sera décliné autour de 6 grandes thématiques : permettre à chaque jeune Picard de devenir auteur et acteur de son projet de vie, mettre le numérique au service de la réussite éducative, favoriser une orientation choisie et ambitieuse par une meilleure connaissance de l'environnement socio-économique, promouvoir l'égalité des chances en favorisant la continuité et la diversité des parcours individuels, améliorer le climat scolaire, favoriser l'ouverture sur le monde, le développement des pratiques artistiques et culturelles ainsi que l'accès aux ressources éducatives.

Lutte contre l'illettrisme

L'illettrisme reste un défi majeur pour la Picardie, qui présente dans ce domaine un des taux les plus importants de France. La mobilisation de l'Etat s'est traduite en 2014 par une déclinaison sur le territoire picard des premières journées nationales d'action contre l'illettrisme. Des partenariats ont été renforcés avec divers acteurs concernés, parmi lesquels les mairies de la région, le Centre national de la Fonction Publique Territoriale et la Mutualité Sociale Agricole. En outre, au cours de l'année 2014, 700 personnes et professionnels ont bénéficié de la formation de sensibilisation pour l'illettrisme par les services de la Préfecture de région et l'Union Régionale de Lutte contre l'Illettrisme en Picardie (URLIP).

La mise en œuvre par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) d'actions de médiation en faveur du livre, de la création littéraire, de la lecture et la conclusion de contrats « Territoires-Lecture » contribuent eux aussi à la lutte contre l'illettrisme.

La mise en place de la réforme des rythmes scolaires

La réforme des rythmes scolaires a permis de mieux répartir les heures de classe sur la semaine et de programmer les séquences d'enseignement à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande. Elle vise également à une plus grande égalité entre les élèves en faisant en sorte que tous puissent accéder à des activités sportives, culturelles et artistiques, développant ainsi leur curiosité intellectuelle et renforçant le plaisir d'apprendre. A la rentrée 2014, tous les élèves picards ont bénéficié des nouveaux rythmes scolaires dans le cadre d'une organisation répondant aux objectifs pédagogiques favorisant leur réussite.



Un patrimoine et une culture mieux valorisés

Le Centenaire 14-18 : commémorer l'Histoire, célébrer la mémoire

La Première guerre mondiale a profondément marqué la Picardie. Aussi l'Etat s'est mobilisé pour les célébrations de son centenaire. De nombreux projets picards ont été labellisés dans le cadre de la mission du Centenaire créée en 2012 et l'Etat a participé financièrement à divers projets d'aménagement du territoire centrés sur la thématique de la Première guerre mondiale, comme celui de l'Historial de Péronne ou de la communauté de communes du Pays du Coquelicot. « Le 6ème continent », de Gilles Clément, inauguré le 2 juillet 2014, est l'une des traductions d'un partenariat riche et fructueux entre l'Etat et le Conseil général de la Somme pour la commémoration de la Grande Guerre.



Jardins "Le 6^{ème} continent" à Péronne (80)

Préserver et mettre en valeur le patrimoine culturel picard

L'Etat a à cœur de préserver et de mettre en valeur le patrimoine culturel picard, mais également de rendre la culture accessible à tous. Les efforts de l'Etat dans ce domaine se sont déployés dans plusieurs secteurs :

- Les cathédrales d'Amiens, de Soissons et de Beauvais ont bénéficié de moyens importants ; 589 730 € pour la cathédrale de Beauvais, 1 307 050 € pour les travaux de la cathédrale d'Amiens et 260 092 € pour ceux de la cathédrale de Soissons. Des travaux de restauration au Familistère de Guise à hauteur de 1,30 M€, au Château de Chantilly à hauteur de 1,256 M€, ou encore à l'église de Roye à hauteur de 71 410 € ont également fait l'objet d'un soutien de l'Etat.

- L'Etat a également accompagné financièrement les musées de Picardie dans leurs efforts de restructuration et de mise à niveau des équipements ;

- Enfin, l'Etat a soutenu de très nombreuses créations artistiques au cours de l'année 2014 à hauteur de 5 856 053 M €, permettant ainsi aux nombreuses structures artistiques présentes sur le territoire d'insuffler dynamisme et innovation en matière culturelle.



Théâtre et écoles du Familistère de Guise (02)

Des actions renforcées en faveur de l'emploi

Le déploiement des différents types de contrats aidés a été particulièrement satisfaisant, les objectifs annuels de la région ayant été systématiquement atteints, voire dépassés :

- 13 212 CAE et 1427 CIE ont été conclus durant l'année 2014, soit respectivement **105** et **101%** de l'objectif de programmation annuelle régionale ;
- **3 936 emplois d'avenir** ont été prescrits en 2014, soit **127%** de l'objectif annuel.

D'autres mesures ont également été mises en place afin de promouvoir l'emploi en Picardie et présentent des résultats encourageant, comme l'insertion par l'activité économique, réformée en 2014, et la Garantie jeunes, qui sera effectivement mise en œuvre dans les trois départements de la région en 2015.

Le soutien à l'économie régionale

L'Etat est également mobilisé pour stimuler l'économie régionale.

- il a soutenu le développement des entreprises, avec la mise en œuvre du Pacte de responsabilité et de solidarité. 349 entreprises ont été soutenues au titre du crédit d'impôts pour la compétitivité et l'emploi (CICE) contre 266 en 2013 (+31%) pour un montant total de 26 M€ (+136%) ;
- il participe à la mise en œuvre des stratégies des 3 pôles de compétitivité régionaux, qui favorisent les échanges et les liens entre le monde universitaire et le monde de l'entreprise.

Le processus de révision du zonage des aides à finalité régionale (AFR), qui permet aux entreprises situées dans le périmètre du zonage précité d'obtenir des montants d'aides publiques plus avantageux, a largement bénéficié à la région avec une couverture régionale en augmentation de 40% pour l'Aisne et de 80% pour la Somme, faisant de la Picardie la région ayant le plus profité de cette révision du zonage avec la Champagne-Ardenne.

La Prime d'aménagement du territoire (PAT) constitue une des principales aides précitées. En 2014, deux entreprises picardes en ont bénéficié pour un montant de 880 000€ dans le cadre d'un investissement total de 15,2M€ et de 126 engagements de création d'emplois.

L'aide à la réindustrialisation, instruite par la Direction Générale des Entreprises, a bénéficié à une entreprise pour un projet de 75M€, soit un prêt à taux zéro de 3M€ permettant la création de 33 emplois et le maintien de 1066 emplois.

Soutien de l'Etat aux entreprises en difficulté et en croissance

L'action du Commissaire au redressement productif, placé auprès de la Préfète de région Picardie, a permis de préserver **1 473 emplois**.

Attirer les entreprises en Picardie est également un enjeu majeur. Le Référent Unique aux Investissements (RUI), qui œuvre au sein du Secrétariat Général pour les Affaires Régionales, est intervenu en 2014 sur 9 nouveaux projets de création, extension ou augmentation de capacités d'entreprises en Picardie, soit un investissement de 92,4M€ et 290 emplois potentiels.

Aménager et garantir le développement durable et équilibré du territoire régional

Contrat de Plan Etat Région (CPER) 2015-2020 et Fonds européens

Le CPER constitue un vecteur privilégié d'aménagement du territoire. Le CPER 2015-2020 sera plus stratégique et resserré autour de 5 thématiques (enseignement supérieur, recherche, innovation - filières d'avenir et usine du futur - mobilité multimodale - très haut débit et développement du numérique - transition écologique et énergétique). Il comporte par ailleurs un volet transversal « emploi » et un volet territorial. L'année 2014 a été consacrée à la préparation du nouveau CPER en lien avec le Conseil régional.

La participation de l'Etat à ce contrat de plan s'élève à 295,8 millions d'€. S'y ajoutent 270,8 millions € non contractualisés, dits « valorisés », mais dont la mobilisation permettra d'être collectivement plus ambitieux pour le développement de la région.

La gestion de la nouvelle génération des programmes européens (FEADER, FEDER, FEAMP, programme IEJ et FSE) est désormais confiée au Conseil régional et l'année 2014 a été celle du transfert de cette gestion, accompagné de celui des personnels qui en avaient la responsabilité dans les services de l'Etat.

Dynamiser et structurer les territoires

Le gouvernement a lancé en février 2014 un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour la revitalisation des centres-bourgs, dont l'objectif est de soutenir les collectivités qui portent ou souhaitent porter, en lien avec leurs Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, un projet de revitalisation et conforter leur fonction de centralité au sein de leur bassin de vie. Après un travail d'analyse et de sélection conduit par les services de l'Etat concernés (DREAL, DDT, INSEE) sous l'égide de la Préfecture de région, trois communes (Bohain-en-Vermandois, Guise et Ham) ont été lauréates.



Centre bourg de Guise (02)



Canal Seine Nord Europe (CSNE)

Le projet de CSNE consiste en la réalisation d'un canal à grand gabarit de 106 km reliant Compiègne au canal Dunkerque-Escaut à Aubencheul-au-Bac, dans le Nord. Il s'inscrit dans un projet plus global, dit « Seine Escaut », consistant à réaliser une liaison fluviale à grand gabarit entre les ports du Nord de la France et le Benelux, et plus globalement relier le bassin de la Seine au réseau fluvial à grand gabarit européen. La phase de reconfiguration engagée en 2013 a permis de revoir à la baisse le coût du projet et de le relancer. Dans ce cadre, la Préfète de région Picardie a été désignée coordonnatrice.

En septembre 2014, le Premier ministre a confirmé le soutien du Gouvernement français au projet et un comité de pilotage présidé 9 décembre 2014 par le Secrétaire d'Etat aux transports à Amiens a proposé la création d'une société de projet pour assurer la maîtrise d'ouvrage de la réalisation du canal. Une concertation sur la modification du tracé de son « bief de partage » a dans ce cadre été lancée.

En matière d'infrastructures routières, l'année 2014 a vu l'inauguration de l'aire de repos de Laffaux sur la RN2 ainsi que de la mise en service de l'échangeur de Frocourt sur la RN 31.

En matière ferroviaire, les travaux préparatoires à la liaison Roissy-Picardie ont été poursuivis. De nombreuses autres opérations d'aménagement ont également connu des avancées en 2014 : étude de l'électrification de la ligne Amiens-Rang-du-Fliers, amélioration de l'accès à Paris en cohérence avec le projet Grand Paris Express, aménagement des plans de voies en gare de Creil, accessibilité à l'Île-de-France depuis Creil et l'Aisne.



Travaux d'entretien ferroviaire

Le développement des énergies renouvelables est particulièrement important en Picardie avec une production d'énergie en région à hauteur de 88% d'origine renouvelable. Si elle ne couvre aujourd'hui que 12% de la consommation régionale, l'objectif fixé par le Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie (SRCAE) est d'atteindre une couverture de 23% de la consommation picarde par des énergies renouvelables en 2020.

Dans le cadre de la transition énergétique pour la croissance verte, une démarche a été engagée dans 3 territoires picards (Picardie verte, Val de Noye et Portes de la Thiérache) afin de dégager des pistes d'actions opérationnelles permettant de tendre vers des territoires à énergie positive. Un appel à projet national « 200 territoires à énergie positive pour la croissance verte » est venu conforter cette dynamique en septembre 2014.

Deuxième région éolienne de France, la Picardie a enregistré en 2014 le dépôt d'une vingtaine de dossiers de demande d'installation d'éoliennes, soit le tiers des dossiers nationaux.

Dans le cadre de la démarche du « choc de simplification », la Picardie a été retenue en 2014 parmi les sept régions expérimentant l'« autorisation unique » pour les installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent et les installations de méthanisation. Elle consiste en une fusion de plusieurs autorisations administratives visant à assurer une plus grande sécurité juridique au porteur de projet, simplifier la constitution des dossiers de demandes d'autorisation, et, enfin, réduire significativement les délais de réalisation des projets. En décembre 2014, 25 dossiers avaient été déposés dans le cadre de cette expérimentation, les premiers en mai 2014.

Schéma régional de cohérence écologique (SRCE)

Le SRCE est un document d'orientation créé par les lois Grenelle. Son élaboration a été engagée en 2012 et l'année 2014 a été mise à profit pour consolider le processus de concertation avec tous les acteurs concernés (collectivités locales, socio-professionnels), en vue du lancement des différentes consultations réglementaires nécessaires en 2015.



Améliorer la prise en compte de l'environnement

L'évaluation environnementale des projets, plans ou programmes susceptibles d'avoir des effets notables sur l'environnement permet d'apprécier la prise en compte des enjeux environnementaux. En 2014, 66 avis de l'autorité environnementale ont été rendus en Picardie, parmi lesquels 7 avis ont porté plus spécifiquement sur la prise en compte de l'environnement dans les projets de programmes européens pour la période 2015-2020, et 1 avis a porté sur le projet de CPER 2015-2020. En outre, l'autorité environnementale a rendu 71 décisions sur des demandes d'examens au cas par cas.

Prévenir les risques naturels

La prévention des risques et la protection des riverains aux abords des sites à hauts risques est un enjeu essentiel. Elle passe notamment par la mise en place des plans de prévention des risques technologiques (PPRT). Quatre nouveaux PPRT ont été approuvés en 2014 en Picardie : Ribécourt, Trosly-Breuil, Chauny et Gournay-sur-Aronde. Tous les sites le nécessitant en Picardie font désormais l'objet d'un PPRT et l'objectif d'une taux de couverture régional de 100% est désormais approuvé.

La Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) a en outre effectué 700 inspections chez des industriels pour vérifier la conformité réglementaire et technique de leurs installations ainsi que 350 contrôles inopinés des rejets industriels.

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement a également accompagné des démarches stratégiques comme la mise en œuvre de la directive inondations, avec la réalisation des cartographies de cinq territoires de Picardie identifiés à risque important d'inondations (TRI). Ces cartes vont permettre d'élaborer des plans de gestion des risques d'inondations, de définir des objectifs quantifiés et des mesures de réduction du risque d'inondations.



Falaises d'Ault (80)

Une nouvelle politique de la ville pour améliorer la vie des citoyens

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, adoptée par le Parlement le 21 février 2014, recentre la politique de la ville sur la réduction des écarts entre les quartiers en difficulté et les autres, sur la base d'un critère unique, le revenu médian. 1200 quartiers dits « prioritaires » s'inscrivent ainsi désormais dans le cadre de la politique de la ville.

En Picardie cette nouvelle géographie prioritaire comporte **44 quartiers**, répartis sur 23 communes et concernant 7,59% de la population régionale. Les futurs contrats de ville qui mobiliseront les crédits des différents ministères concernés seront signés en 2015.



Lutter contre la pauvreté et renforcer l'égalité des chances

En Picardie, la pauvreté touche 15% de la population. Les services de l'Etat se sont donc fortement mobilisés, aux côtés des collectivités territoriales et des secteurs associatifs, afin de décliner le plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, adopté en janvier 2013. La Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) assure l'animation, la coordination interministérielle et le pilotage de ce plan, qui comporte plus de **70 actions** réparties en 6 thématiques : l'accès aux droits, le logement et l'hébergement, la santé, la famille et la réussite éducative, l'emploi et la formation, la gouvernance et les actions innovantes multi-partenariales.

La lutte contre le handicap

Le rectorat d'Amiens a mené en 2014 d'importantes actions en faveur de la scolarisation des élèves handicapés. Dans le cadre de projets personnalisés de scolarisation (PPS), l'Académie d'Amiens s'efforce d'offrir à chaque élève présentant un handicap une scolarisation adaptée à ses besoins. La scolarité en milieu ordinaire est recherchée en priorité, en s'appuyant sur les dispositifs de classes pour l'inclusion scolaire (CLIS), au nombre de 171 depuis la rentrée 2014, et 113 unités localisés d'inclusion scolaire (ULIS), et les accompagnants des élèves en situation de handicap

L'Etat se mobilise fortement pour permettre et promouvoir l'emploi de personnes handicapées dans les fonctions publiques. Il s'appuie pour ce faire sur le Fonds d'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP). Le taux d'emploi des personnes handicapées dans la fonction publique en région Picardie est plus élevé (4,72%) que la moyenne nationale (4,64%).

Les politiques du logement en Picardie

Le logement est un enjeu essentiel au croisement de différentes thématiques : la réhabilitation du parc de logement social, dans le cadre du plan de rénovation énergétique de l'habitat (PREH), la rénovation de l'habitat privé, particulièrement ancien en Picardie, la mise à disposition du foncier public qui ne répond pas encore aux attentes des ambitions nationales.

Le secteur de la construction traverse une crise. Le gouvernement a mis en place une série de mesures visant à favoriser l'accès à la propriété, à simplifier les règles de construction et baisser les coûts. Afin de mettre en œuvre ces mesures en Picardie, l'ensemble des acteurs picards, bailleurs, collectivités, promoteurs immobiliers et services de l'Etat se mobilisent autour de ces problématiques.

2003 logements locatifs sociaux ont été financés dans le cadre des aides à la pierre, dont 1527 PLUS/PLAI. En ce qui concerne le logement privé, la forte implication de l'Etat dans le cadre du programme « Habiter mieux » de l'ANAH a permis d'excellents résultats et le financement des travaux de rénovation énergétique de 14 000 logements pour les ménages défavorisés.

En ce qui concerne le mal logement, la Picardie a été préfiguratrice pour la réalisation de « diagnostics départementaux à 360° » visant à améliorer les interventions institutionnelles en faveur des personnes sans-abri ou mal logées, et qui ont été réalisés en 2014 dans l'Oise et la Somme (et le seront dans l'Aisne en 2015). Ils ont ainsi été utiles pour l'élaboration des plans départementaux pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDLHPD), ainsi qu'à l'élaboration des chartes de prévention des expulsions et aux commissions de coordination des actions de prévention des expulsions (CCAPEX).

Le service civique en Picardie

Depuis janvier 2014, 1309 jeunes picard ont réalisé ou réalisent un service civique. La majorité de ces jeunes ont entre 18 et 21 ans. La Somme est le département où le plus de contrats ont été signés (38,7% de la totalité).

Promouvoir une alimentation saine en Picardie

La déclinaison régionale de la politique nationale de l'alimentation en Picardie par la DRAAF a été mise à l'honneur avec la venue, à l'automne 2014, d'une délégation de fonctionnaires américains intéressés par les actions menées en Picardie en faveur de la restauration scolaire et plus particulièrement par le programme « Plaisir à la cantine » auquel participent 32 établissements scolaires picards.

Enfin, la DRAAF a établi une cartographie des missions adaptée au déploiement de la «nouvelle gouvernance sanitaire régionale» et plus particulièrement à la mise en place des organismes à vocation sanitaire (OVS) qui sont des personnes morales reconnues par l'autorité administrative, dont l'objet essentiel est la protection de l'état sanitaire des animaux, des végétaux, des produits végétaux, des aliments pour animaux ou des denrées alimentaires d'origine animale



Les maisons de santé pluri-professionnelles

Les maisons de santé pluri-professionnelle (MSP) sont des lieux regroupant plusieurs professionnels de santé libéraux (médecins généralistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes etc.) qui mettent en œuvre un projet de santé commun et formalisé. Une MSP assure des activités de soins de premier recours et, le cas échéant, de second recours. Elle peut également participer à des actions d'éducation à la santé et de prévention.

En Picardie, ces MSP rencontrent un important succès car elles permettent de lutter contre la désertification médicale, phénomène particulièrement présent dans la région, et ainsi améliorer l'offre de soins sur l'ensemble du territoire. 17 MSP ont été ouvertes au cours de l'année 2014, ce qui porte à 21 le nombre total de MSP sur le territoire picard. Les résultats positifs vont conduire à l'ouverture de nouvelles MSP au cours de l'année à venir.

Sécurité juridique

Les préfectures continuent d'assurer leur mission de contrôle de légalité des actes administratifs des collectivités.

Sécurité des personnes

Les zones de sécurité prioritaire de la région ont fortement mobilisé les forces de l'ordre et ont nécessité l'action coordonnée des autres administrations concernées. On observe un recul de la délinquance depuis leurs créations, ainsi qu'une baisse significative des atteintes aux biens. A titre d'exemple, l'organisation de contrôles concertés en gare et à bord des trains sur l'axe ferroviaire Beauvais-Chambly a permis une baisse de 50% des faits de violence en 2014.

La direction des douanes et droits indirects a lutté contre la fraude avec des résultats très positifs. En 2014, les saisies de produits stupéfiants réalisées par les services douaniers picards s'élèvent à 1 345 915 €, soit le double de l'année 2013. Les travaux de cette direction ont également abouti à la saisie de 70 armes. Enfin, une saisie de 10 000 peluches dangereuses a permis de protéger les plus jeunes. Ces résultats ne sont pas sans risques pour les agents et en 2014 trois fonctionnaires des douanes ont été blessés, dont un très grièvement.

Enfin les Directions territoriales de la protection judiciaire de la jeunesse (DTPJJ) poursuit la lutte contre la délinquance des jeunes. Cette lutte se traduit par un accompagnement des jeunes identifiés, notamment en termes de prévention, d'éducation et d'insertion ainsi que par des partenariats nombreux avec les autres services de l'Etat. Ces partenariats ont permis par exemple de créer, à l'initiative du Procureur de la République d'Amiens, un groupe de travail local de traitement de la délinquance des mineurs en quartiers sensibles. La prévention de la délinquance a donc mobilisé de nombreux services de l'Etat en 2014, avec des résultats très encourageants et une baisse significative.



Saisie de peluches dangereuses par les douanes

La construction d'un service public de qualité

L'une des principales missions de l'Etat est d'offrir un service public de qualité aux usagers. Plusieurs actions ont été entreprises en ce sens en 2014 en Picardie.

- Un effort de mutualisation des moyens entre les trois préfectures de la région a permis la mise en place d'une plate-forme interdépartementale d'instruction des demandes de **naturalisation**, ainsi que d'une plate-forme pour l'émission des passeports. Ces nouveaux modes d'organisation permettent de renforcer l'expertise et l'efficience des services instructeurs et également d'harmoniser les pratiques.

L'accueil du public est une préoccupation majeure des services de l'Etat en région. Dans ce cadre, des travaux ont été entrepris dans diverses structures afin de mieux accueillir les usagers. Ainsi, à Compiègne et à Senlis, la Préfecture de l'Oise a entrepris des travaux de réaménagement des locaux afin d'offrir au public des espaces plus chaleureux, plus clairs et plus silencieux.

- La Préfecture de la Somme a entrepris d'obtenir le label Qualipref 2.0, référentiel qualité spécifiquement conçu pour les préfectures visant à rendre plus interactive la relation avec les usagers. La DREAL Picardie s'est engagée pour sa part en 2014 dans un projet de management pour mettre en application la charte des DREAL dont les objectifs sont un aboutissement rapide des projets et leur bonne intégration environnementale ainsi qu'une participation du public facilitée et l'inscription de ses activités dans une démarche qualité. En outre, après avoir obtenu la certification Marianne en début d'année 2014, la certification **ISO 9001 a été renouvelée à la DREAL Picardie lors** de l'audit mené en novembre 2014.

Une volonté d'innovation et de prospective pour mieux répondre aux défis de demain

Dans une démarche de projection vers les défis futurs, et afin d'assurer aux usagers un service public au plus près de leurs besoins, les directions régionales réalisent de nombreuses études, en propre ou en partenariat. Ces études permettent d'élaborer des politiques publiques cohérentes et pertinentes pour les populations et les territoires.



Notes



Service régional de la communication internministérielle :

Préfecture de la région Picardie, préfecture de la Somme
51 rue de la République - 80020 Amiens cedex 9
Tél 03 22 97 80 80

Site internet des services de l'Etat en région Picardie :
www.somme.gouv.fr